



Le Diplôme National du Brevet : équilibré et clarifié

publié le 30/11/2017

Sommaire :

- Les épreuves écrites sont :
- LES POINTS

Le DNB évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

Cette année, il est rééquilibré entre **évaluation du socle** (contrôle continu) & **épreuves finales** (4 épreuves écrites et 1 épreuve orale), qui **comptent autant** l'une que l'autre.

● Les épreuves écrites sont :

- ▶ le **français** (3h) : explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et de rédaction
 - ▶ les **mathématiques** (2h) : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique
 - ▶ **histoire-géographie** (2h) : analyse de documents et de cartes
 - ▶ les **sciences** (1h) (2 épreuves sur les 3) : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
- + une **épreuve orale**.

● LES POINTS

- Le socle commun (évaluation continue) : 400 points.

Les 4 appréciations (attribuées par les professeurs au cours de l'année) correspondent chacune à un nombre de points :

- ▶ maîtrise insuffisante (10 points)
- ▶ maîtrise fragile (25 points)
- ▶ maîtrise satisfaisante (40 points)
- ▶ très bonne maîtrise (50 points)

En option : les enseignements facultatifs tel que le latin peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

- Les épreuves finales : 400 points.

- ▶ français : 100 points / 3h / écrit
 - ▶ mathématiques : 100 points / 2h / écrit
 - ▶ histoire-géographie & enseignement moral et civique : 50 points / 2h / écrit
 - ▶ sciences : 50 points / 1h / écrit
- + oral : 100 points / oral individuel (15min) **OU** oral collectif (20 min)

L'élève est reçu s'il obtient 400/800 points.

Mentions :

- ▶ Assez bien : + de 480 points
- ▶ Bien : + de 560 points
- ▶ Très bien : + de 640 points

